

RAPPORT PROVISOIRE-SYNTÈSE

ÉVALUTATION DU PROJET « ÉCOLE CITOYENNE »

Déposé à COMSEP et au comité d'orientation du projet pilote

**Rapport rédigé par
Lise St-Germain
Professionnelle de recherche**

Janvier 2008

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION.....	4
1. DESCRIPTION DU PROJET	4
1.1 Objectifs du projet	4
1.2 Population visée	4
1.3 Caractéristique de la population visée.....	4
1.4 Approche du projet.....	5
1.5 Les activités et les acteurs	5
1.6 L'impact souhaité.....	8
2. MÉTHODOLOGIE d'évaluation	10
2.1 Stratégie et dimensions d'évaluation.....	10
2.2. Les objets spécifiques d'évaluation	11
2.3 La collecte de données.....	11
2.4 L'analyse des données.....	13
2.5 Les limites de la démarche d'évaluation.....	13
3. PRÉSENTATION DES RÉSULTATS PROVISOIRES.....	14
3.1 Le déroulement et processus / Faits saillants	14
3.1.1 Le portrait des familles.....	14
3.1.2 Le programme d'activités pour les mères et les enfants.....	16
3.1.3 La participation des mères et enfants.....	17
3.1.4 Le cheminement des mères.....	18
3.1.5 Le cheminement des enfants.....	20
3.1.6 L'appréciation des mères de leur participation et apprentissages.....	21
3.1.7 Le point de vue des mères sur le projet.....	22
3.1.8 Le point de vue des intervenants sur le projet.....	23
3.1.9 Les forces et limites du projet.....	24
4. RECOMMANDATIONS	25
5. CONCLUSION	26

INTRODUCTION

Ce document présente les résultats provisoires du projet « École citoyenne ». Les résultats présentés concernent la période allant de la phase de démarrage du projet soit en août 2007 jusqu'au mois de janvier 2008, période à laquelle l'évaluation s'est déroulée.

Cette évaluation est commandée par COMSEP un des partenaires initiateurs du projet en accord avec les partenaires associés soit l'école St-Paul et le comité d'orientation du projet dont nous précisons la représentation dans le rapport

Il s'agit d'une évaluation qualitative et participative. Dans le cadre de cette évaluation, nous avons réalisé deux entrevues de groupe et une trois entrevues individuelles. Ces entrevues ont été menées auprès des participantes du projet ainsi qu'auprès des intervenants et gestionnaires. Aussi, nous avons analysé plusieurs documents relatifs au projet et à son suivi.

Nous présentons les résultats provisoires en insistant sur les faits saillants. L'évaluation sera complétée à la fin du projet soit en juin 2008. La première partie du rapport présente le projet brièvement, ses objectifs et partenaires. La seconde partie aborde la méthodologie d'évaluation et présente les outils de suivi du projet. La troisième partie présente les résultats qui portent sur le déroulement et le processus du projet ainsi que sur les effets. En dernière partie, nous présentons les recommandations découlant de l'évaluation.

Ce rapport provisoire ne fournit par les annexes présentant les outils de collecte de données. Ceux-ci seront inclus dans le rapport final.

Ce rapport est déposé à COMSEP et ses partenaires pour les fins de la discussion sur les résultats.

1. DESCRIPTION DU PROJET

Le projet « École citoyenne » vise principalement à accroître la réussite scolaire des enfants provenant de milieux défavorisés, à accompagner des parents dans une démarche d’alphabétisation, à renforcer les compétences parentales de ceux-ci et favoriser leur pleine participation au processus scolaire de leurs enfants. Le projet vise à renforcer également la relation famille-école-communauté.

1.1 Objectifs spécifiques

1. Permettre aux parents peu scolarisés de mieux participer au processus scolaire leurs enfants de niveau primaire (de première année);
2. Offrir à des parents démunis et peu outillés, des moyens novateurs permettant de vivre des réussites scolaires autant pour leurs enfants que pour eux-mêmes;
3. Mobiliser et mettre à contribution l’expertise de plusieurs acteurs concernés par la réussite scolaire, la lutte contre la pauvreté ainsi que celle du décrochage scolaire autour du même projet d’accompagnement des familles;
4. Mettre en place divers mécanismes de facilitation pour la participation des parents (financiers, ressources, accompagnement);

1.2 Population visée

- Familles démunies et ou en difficulté ayant des enfants de niveau de première année du premier cycle du primaire;
- Parents peu scolarisés et ou analphabètes;
- Enfants en risque de difficulté scolaire ou de décrochage scolaire
- Le projet s’adresse aux parents et leurs enfants qui fréquentent les établissements de la Commission scolaire du Chemin-du-Roy;

1.3 Caractéristiques des familles

Des familles en difficulté et ayant besoin d’accompagnement dans leur rôle parental au niveau scolaire, et plus largement dans les autres sphères de leur vie (réseau d’entraide, accompagnement budgétaire, besoins essentiels de la famille, insertion sociale et socioprofessionnelle, etc.). Ces familles vivent de l’isolement, ont des connaissances limitées et utilisent peu les ressources qui peuvent les accompagner. Leur réseau social est faible et caractérisé par la présence de personnes vivant les mêmes difficultés qu’elles. Conséquemment, leur capacité de se soutenir mutuellement est faible. Leur condition de vie précaire les place dans une faible capacité d’organiser leur quotidien : déplacement, recours aux services de proximité, répit, gardiennage. Elles ont peu d’outils et de moyens financiers pour planifier leur quotidien. Par conséquent, une grande partie de leur énergie est consacrée à répondre aux besoins essentiels et à gérer leur survie. Ces familles ont pour ainsi dire peu de contrôle sur leur vie et les solutions qui pourraient leur permettre de s’en sortir. Cela compromet leur capacité et compétences éducationnelles et les chances de leurs

enfants de bien s'intégrer dans le système scolaire et de persévérer au niveau de la réussite scolaire.

1.4 L'approche du projet

Le projet favorise l'approche d'alphabétisation populaire familiale. Il préconise la participation des parents. Il met l'accent tant sur les apprentissages du français et du calcul que sur le renforcement des compétences parentales ainsi que l'amélioration de leurs conditions de vie générale (besoins de base, réseaux et ressources d'entraide). Cette approche vise à ce que les parents puissent reprendre du pouvoir sur leur rôle parental et dans la société tout en développant des connaissances et des apprentissages favorisant leur autonomie. L'apprentissage des parents au niveau académique est en lien avec celle du programme éducatif des enfants en milieu scolaire. Le programme propose ainsi une articulation de plusieurs activités: activités pour les parents, activités scolaires avec les enfants, des activités mixtes parents et enfants et ce, tout en mettant à contribution, dans les activités, de multiples ressources communautaires et institutionnelles. Le but est la réussite scolaire des enfants et la participation des parents au processus éducatifs des enfants. Pour mieux comprendre l'articulation des diverses composantes du programme, référez au tableau 1 qui présente le cadre logique du programme.

1.5 Les activités et acteurs dans le projet

Le projet préconise une approche de partenariat entre les divers intervenants : la famille, l'école, les ressources de la communauté.

1.5.1 La participation des parents

Elle est volontaire et elle s'inscrit dans le cadre d'une démarche formelle soutenue par Emploi Québec dans le cadre du programme Interagir¹.

Les parents sont inscrits volontairement à la mesure Interagir ce qui leur donne accès à une allocation de participation, à des frais de transport et de garde pour leur autres enfants pendant qu'elles sont en activité. La participation prévoit des activités (environ 20 heures semaine) dans le cadre d'un programme d'alphabétisation familial développé spécifiquement pour ce projet. Ces activités sont réparties comme suit :

- Des ateliers de français, calcul et conscientation tenus dans les locaux de l'organisme COMSEP;
- Des activités d'apprentissage informatique à COMSEP;
- Des activités de renforcement des compétences parentales à COMSEP
- Des activités de cuisines collectives
- Des activités d'aide aux devoirs et leçons parents-enfants en milieu communautaire (COMSEP);
- Des ateliers d'aide à l'éducation scolaire;
- Des activités hebdomadaires, parents et enfants, à l'école dans la classe des enfants.

¹ Programme Interagir : Ce programme vise, à soutenir le développement ou le maintien d'habiletés, d'attitudes et de comportements favorisant l'insertion et l'implication personnelle et sociale ainsi qu'à favoriser le développement des compétences personnelles par une approche axée sur les besoins de l'individu.

1.5.2 La participation de l'école

L'école est au cœur du projet. La direction, la professeure, les spécialistes seront impliqués. Le milieu scolaire joue avec COMSEP, un rôle pivot dans ce projet.

- Participer au comité de démarrage, d'échange et de suivi;
- Travailler conjointement avec le groupe COMSEP pour arrimer les activités scolaires des enfants et les activités pédagogiques des parents;
- Structurer et dispenser un programme pilote alternatif mixte : enfant et parents-enfants)
- Accompagner les enfants et les parents dans le processus scolaire;
- Offrir à l'enseignante la possibilité d'obtenir, selon les besoins, du support en classe pour l'encadrement des enfants. (ex. parents-bénévoles, stagiaires, orthopédagogue, travailleur social, etc.).
- Échanger avec les partenaires la matière vue en classe.

1.5.3 La participation des élèves

Les enfants participent au projet pilote tout en étant inscrits dans le programme scolaire régulier du cycle primaire. Ces enfants sont regroupés dans une même classe avec un groupe restreint (maximum de 16 enfants) dont les parents participent au projet pilote. Les enfants sont soumis aux mêmes règles que tous les autres élèves de l'école. Leur classe est catégorisée comme une classe régulière. La seule différence est la présence des parents à chaque semaine et le ratio d'élèves.

- Participer aux cours académiques dispensés en milieu scolaire;
- Participer aux activités parents-enfants en milieu scolaire et en milieu communautaire (aide aux devoirs et leçons, cuisines collectives et autres activités parascolaires s'il y a lieu);
- Participer à l'élaboration du code de vie dans le cadre du projet pilote;

1.5.4 La participation des ressources communautaires et institutionnelles

Le projet mobilise divers partenaires issus des milieux communautaire et institutionnel susceptibles d'intervenir auprès des familles ou de pouvoir offrir un service ou une activité favorisant l'atteinte des objectifs du projet. Certaines familles sont déjà en lien avec quelques ressources comme par exemple les Centre jeunesse.

1.5.4.1 COMSEP (Centre d'organisation mauricien de services et d'éducation populaire)

COMSEP assume la coordination du projet (convocation et animation des rencontres, rédaction des documents comme les procès-verbaux, les ordres du jour, etc.).

- Participe au comité de démarrage, d'échange et de suivi;
- Participe au recrutement
- Accompagne les parents dans la démarche en offrant les activités d'alphabétisation, des activités de développement des compétences parentales et d'aide à l'éducation scolaire;
- Accompagne les parents lors des activités conjointes parents-enfants (ex. : aide aux devoirs et leçons, activités spéciales, cuisines collectives, etc.) ainsi qu'au plan individuel (organisation des services de garde, transport, ressources, etc.).
- Assure les suivis du projet

1.5.4.2 Les Centres Jeunesse :

- Participe au comité de démarrage, d'échange et de suivi;
- Aide au recrutement des familles et favorise l'accès au projet pour les enfants en famille d'accueil et leurs parents naturels;
- Offre une expertise au projet en général

1.5.4.3 Le CSSS (Centre de santé et des services sociaux)

- Participe au comité de démarrage, d'échange et de suivi;
- Aide au recrutement des parents en difficulté;
- Offre une expertise au niveau du soutien psychosocial des familles;
- Offre une expertise dans le domaine de la santé familiale;
- Effectue des interventions dans les milieux (classe, école, COMSEP);
- Offre une expertise générale aux intervenants du projet et aux familles

1.5.4.4 Le RCCF (Regroupement des cuisines collectives de Francheville):

- Participe au comité de démarrage, d'échange et de suivi;
- Offre aux parents des activités de cuisines collectives (combler un besoin de base) dans le cadre de la programmation de leurs activités régulières;
- Offre des activités de sensibilisation et de conscientisation aux parents en lien avec la sécurité alimentaire.

1.5.4.5 Le CPE Cheval Sautoir

- Participe au comité de démarrage, d'échange et de suivi;
- Offre des activités en service de garde;
- Participe à l'élaboration et l'application du code de vie commun;
- Partage avec le comité leur expertise en matière de compétences parentales;
- S'approprie une partie de la matière donnée en classe afin de pouvoir poursuivre, de manière ludique ou autre, l'apprentissage des enfants en service de garde;
- Soutient les familles ayant des enfants en bas âge.

1.5.4.6 Emploi Québec

- Offre la possibilité aux parents de participer au programme d'alphabétisation chez COMSEP dans le cadre de la mesure Interagir;

1.5.6.4.7 Contribution d'autres ressources partenaires

Certains partenaires pourraient éventuellement être sollicités en cours de projet selon l'évolution du projet et les besoins des parents, des familles et des ressources. Tout autre organisme pourrait aussi être sollicité dans le cadre de ce projet dans la mesure où celui-ci permettrait de favoriser l'atteinte des objectifs du projet :

1.6 L'impact souhaité

Globalement, le projet vise à avoir un impact sur les dimensions suivantes :

- 1) l'amélioration de la réussite scolaire des enfants;
- 2) l'amélioration de la participation des parents au processus scolaire de leurs enfants;
- 3) le renforcement des compétences de base des parents;
- 4) le renforcement des capacités parentales et de l'estime de soi des parents;
- 5) le renforcement de la prise en charge du quotidien des parents envers leur famille;
- 6) le renforcement d'une plus grande prise en charge de l'éducation scolaire de leurs enfants et de leur quotidien;
- 7) le renforcement du réseau social des familles ;
- 8) l'insertion sociale et/ou socioprofessionnelle des parents (a moyen et long terme);
- 9) Le renforcement de la capacité des intervenants à soutenir les parents en difficulté dans leur rôle éducatif et parental;

TABLEAU 1

CADRE LOGIQUE DU PROJET

PROJET « ÉCOLE CITOYENNE / BUT GÉNÉRAL

Programme de développement et consolidation des compétences parentales axé sur la réussite éducative des enfants de première année du premier cycle de niveau primaire et celle de leur parent

Objectifs du programme

Permettre aux parents peu scolarisés de participer pleinement au processus éducatif de leur enfants et mieux les accompagner afin de favoriser la réussite scolaire de ceux-ci.

Offrir à des parents démunis et peu outillés, des moyens novateurs permettant de vivre des réussites scolaires autant pour leurs enfants que pour eux.

Mettre en place divers mécanismes de facilitation pour la participation des parents (financier, ressources, accompagnement)

Mobiliser et mettre à contribution l'expertise de plusieurs acteurs concernés par la réussite scolaire, la lutte contre la pauvreté ainsi que celle du décrochage scolaire autour du même projet d'accompagnement des familles

Activités de développement et consolidation des compétences de bases des parents

Activités de développement et consolidation des compétences parentales en milieu scolaire et communautaire

Activités de support et d'accompagnement des parents et enfants

Activités de concertation

Mesures et supports d'accompagnement

Implication et engagement des organismes et institutions dans le projet

- Des ateliers de français, calcul et conscientisation tenus dans les locaux de l'organisme COMSEP
- Des activités d'apprentissage informatique à COMSEP
- Des activités de développement et de consolidation des compétences parentales et d'aide à l'éducation à la vie scolaire
- Des activités parents et enfants en milieu scolaire;
- Des activités d'aide aux devoirs et leçons parents-enfants en milieu communautaire (COMSEP)
- Des activités de cuisines collectives parents-enfants

- Un comité d'orientation
- Un comité de suivis opérationnel
- Des mesures et services adaptées pour les parents
- Des activités de suivi et d'échange entre partenaires
- Des ententes de partenariat

Impact souhaité du projet

- Le renforcement de la réussite scolaire des enfants;
- Le renforcement des compétences de base des parents;
- Le renforcement des capacités parentales et de l'estime de soi des parents;
- Le renforcement de la prise en charge du quotidien des parents envers leur famille;
- Le renforcement d'une plus grande prise en charge de l'éducation scolaire de leurs enfants;
- L'insertion sociale et/ou socioprofessionnelle des parents
- Le renforcement de la capacité des intervenants à soutenir les parents en difficulté dans leur rôle éducatif et parental

2. MÉTHODOLOGIE D'ÉVALUATION

Cette section présente la méthodologie d'évaluation. Nous explicitons la stratégie générale et les dimensions d'évaluation, les objets spécifiques, la cueillette de données et les instruments de suivis, l'analyse des résultats ainsi que les limites de l'approche évaluative.

2.1 Stratégie et dimensions d'évaluation

Il s'agit principalement d'une évaluation de type qualitatif et participative. Cette méthode privilégie le point de vue des acteurs (partenaires, intervenants, parents) relativement à leur appréciation du projet et de ces effets. L'évaluation comporte un volet formatif et un volet sommatif. Le volet formatif réfère au processus et déroulement du projet c'est-à-dire; « comment les choses se passent ». Le volet sommatif réfère aux effets du programme chez les familles c'est-à-dire; « qu'est-ce que ça donne, qu'est-ce que ça produit comme effets ? ». Ces volets nous permettent d'identifier l'ensemble des dimensions du projet qui sont spécifiées dans le tableau 2 suivant :

Tableau 2 **Stratégie évaluative**

Évaluation formative	
	Dimensions d'évaluation
<p>L'évaluation formative vise à documenter le processus du projet. Cette partie de l'évaluation est en lien avec les résultats souhaités :</p> <p>« Comment les choses se passent. »</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Déroulement du projet et de ses activités: le démarrage, le recrutement la réalisation des activités, • L'accompagnement des mères • Profil des familles rejointes, leur participation (taux et fréquence) • Processus de concertation et de partenariat : le fonctionnement, la participation et les rôles des partenaires, les mécanismes de liaison et de suivi; • Appréciation des parents en regard du projet; • Atteinte des résultats attendus : obstacles et conditions de réussites
Évaluation sommative	
	Dimensions d'évaluation
<p>L'évaluation sommative vise à documenter les effets du programme auprès des parents et de leurs enfants. Cette partie est en lien avec l'impact souhaité au regard de la participation des parents et des enfants au nouveau programme.</p> <p>« Qu'est-ce que cela donne. »</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Les effets du programme chez les mères : la participation au processus scolaire des enfants, les compétences parentales et le sentiment de compétences parentales, les compétences de bases, la prise en charge du quotidien, l'insertion sociale et socioprofessionnelle • Les effets du programme chez les enfants : la motivation et le rapport à l'école, les comportements, le rendement scolaire

2.2 Les objets spécifiques d'évaluation

Concernant le volet formatif nous retenons six dimensions qui font l'objet d'évaluation : 1) le déroulement des activités : l'étape de recrutement, la phase de démarrage, la réalisation des activités, 2) le profil et la participation des familles, 3) l'appréciation des parents, 4) l'accompagnement des parents, 5) le processus de concertation et de suivi et 6) les obstacles et les conditions à la réussite.

Concernant le volet sommatif, nous retenons cinq dimensions concernant les effets chez les mères et trois dimensions concernant les effets chez les enfants

Les effets retenus chez les mères sont : 1) la participation au processus scolaire des enfants, 2) le renforcement des compétences parentales et le sentiment de compétence, 3) le renforcement des compétences de base, 4) la prise en charge du quotidien et 5) l'insertion sociale et socioprofessionnelle.

Les effets retenus chez les enfants sont : 1) la motivation et le rapport à l'école, 2) les comportements des enfants en classe et 3) le rendement scolaire

2.3 Les instruments et la collecte de données

2.3.1 L'échantillon

L'échantillon d'intervenants est composé des catégories suivantes :

- Le personnel scolaire intervenant directement avec les familles (professeure, gestionnaire)
- Le personnel des intervenants communautaires provenant de COMSEP (animatrices-intervenantes sociales, bénévoles, gestionnaire);
- Les partenaires en périphéries collaborateurs (ne font pas partis de cette première phase évaluative.

2.3.2 Les instruments de collecte de données

La fiche de renseignements de la ou du participant : Cette fiche recense l'information permettant de dresser le profil des familles. Elle contient les données sociodémographiques. Elle est remplie par la personne qui fait l'accueil des parents. Elle est préparée par la responsable du projet en collaboration avec la professionnelle d'évaluation

La fiche de suivi de la participation : Cette fiche permet de suivre la participation des parents et élèves. Elle donne des informations permettant d'évaluer le taux et la fréquence de participation, d'abandon ou d'absence ainsi que les motifs. Elle est remplie par les animatrices et les professeurs. Elle est préparée par la responsable du projet en collaboration avec les partenaires et la professionnelle d'évaluation

La fiche du cheminement individuel des parents : Cette fiche identifie les objectifs souhaités pour chaque parent et le suivi de son cheminement personnel. Cette fiche est préparée par la professionnelle en évaluation. Elle est remplie par les animatrices en collaboration avec la

responsable du programme. Elle est préparée par la professionnelle en évaluation avec la collaboration de la responsable du projet.

Le cahier de suivi formatif : Il s'agit d'un outil dédié aux animateurs et animatrices qui sont responsables des activités auprès des parents et des enfants. Ce cahier permet de suivre le déroulement du projet, son évolution, la dynamique des activités. Il est rempli par la responsable du programme de formation avec l'aide des intervenants. Il sert aux fins des bilans et de l'évaluation formative. Il est préparé par la professionnelle d'évaluation.

La fiche de suivi des partenaires : Il s'agit d'une fiche qui permet d'identifier les partenaires et les ressources mises à contribution dans le projet. Elle précise le nom de l'établissement, les personnes responsables, la nature de la collaboration ou de l'entente spécifique dans le cadre du projet. Elle est remplie par la responsable du projet et utilisée aux fins de l'évaluation.

Rapport d'activité et de suivi du projet : Il s'agit d'un outil pour guider les rapports d'étape et suivre le déroulement du projet. Ce rapport est rempli par la responsable du projet pour les fins de l'évaluation et des bilans formatifs. Il est préparé par la professionnelle en évaluation en collaboration avec la responsable du projet.

Le questionnaire de satisfaction et de l'acquisition des apprentissages : Cet outil vise à préciser l'appréciation des parents relativement aux différents aspects du projet. Il sert aux fins de l'évaluation formative pour la partie liée à la satisfaction et aux fins de l'évaluation sommative pour la partie liée à l'acquisition des apprentissages. La passation du questionnaire est faite par une personne n'intervenant pas directement dans le projet. Le questionnaire est élaboré par la professionnelle de recherche en collaboration avec le comité d'encadrement du projet.

Les entrevues individuelle et/ou de groupe: Ces entrevues sont prévues aux fins de l'évaluation à la fin du projet. Ces grilles sont conçues pour répondre aux besoins de l'évaluation sommative (les effets du programme) ainsi que pour certains aspects liés à l'évaluation du processus et de la collaboration avec les partenaires. Les grilles d'entrevue sont préparées par la professionnelle en évaluation.

2.3.3 La collecte de données

La collecte de données concernant l'évaluation formative (déroulement du projet) est faite tout au long du projet avec les instruments de suivi du projet énumérés ci-haut.

La collecte de données concernant l'évaluation sommative (les effets) est menée à différents périodes soit une première période en janvier 2008 et une seconde période en juin 2008.

La collecte de données est coordonnée par la professionnelle de recherche en ce qui concerne le volet formatif. Les données sont saisies par différents intervenants tout au long du projet soient : l'enseignante, les animatrices et bénévoles ainsi que les gestionnaires du projet.

Concernant le volet sommatif, la collecte de données se fait exclusivement par la professionnelle de recherche : les entrevues et leur analyse.

2.4 L'analyse de données

Il s'agit d'une analyse de contenu qualitatif orientée pour les besoins des objets d'évaluation : analyse documentaire du projet, analyse des entrevues semi dirigées, analyse des questionnaires, discussion sur les analyses avec les partenaires et rétroaction du contenu analytique avec les partenaires.

2.5 Les limites de la méthode d'évaluation

Une première limite de cette approche est la petitesse de l'échantillon. Ce groupe restreint ne nous permettra pas de généraliser les résultats. Toutefois, le type d'approche privilégie de considérer le point de vue des acteurs comme source de validation.

Une seconde limite a trait à la confidentialité. Bien que tous les propos soient confidentiels, qu'aucun nom ne sera identifié dans le rapport, il est fort probable que la petitesse de l'échantillon et la proximité des acteurs dans le processus fera en sorte que les personnes pourraient être reconnues. Nous porterons une attention particulière à cette dimension pour respecter les règles éthiques en matière de confidentialité. Nous estimons que les intervenants, partenaires et gestionnaires, saurons préserver cette confidentialité.

Une troisième limite est liée au fait de ne pas avoir de groupe comparatif pour mesurer les résultats. Il aurait été pertinent de comparer une autre classe d'élèves de même niveau, du même nombre sans la présence des parents et l'approche pédagogique et d'accompagnement parallèle menée avec les eux. L'effet chez les enfants sera considéré en regard de leur évolution en cours de projet et en regard de la perception des acteurs du cheminement des enfants.

Toutefois, en recherche qualitative et surtout en regard de l'approche qualitative, le point de vue des acteurs sur leur propre conditions et cheminement est considéré comme une source de connaissance certaine.

3. LA PRÉSENTATION DES RÉSULTATS

Nous présentons dans cette section les **résultats provisoires de l'évaluation**. Pour les fins de cette évaluation d'étape, nous avons procédé à l'analyse des instruments suivants : les fiches de renseignement des participantes, les fiches de suivis et de cheminement personnel, le cahier de suivi formatif des activités, la fiche de renseignement sur les partenaires, le rapport d'activité du projet au 30 décembre 2007. De plus, nous avons réalisé une entrevue de groupe auprès des mères, une entrevue de groupe auprès des intervenantes de COMSEP, trois entrevues individuelles : une avec la directrice de l'école St-Paul, une avec la professeure de la classe de première année et une avec la coordonnatrice du projet. Un questionnaire de satisfaction et d'acquis des apprentissages à été soumis aux mères participantes sur une base individuelle. Toutes les données recueillies ont été analysées par la professionnelle d'évaluation. L'évaluation s'est déroulée sur une période de trois semaines entre le 7 janvier et le 21 janvier 2008. Nous présentons pour les fins de ce rapport provisoire les faits saillants des résultats.

3.1 LE DÉROULEMENT ET PROCESSUS /FAITS SAILLANTS

Nous présentons ici la synthèse des résultats concernant le processus et déroulement des activités depuis le début du projet soit en septembre 2007 jusqu'à la réalisation des activités en date du 21 janvier 2008. Il s'agit donc de l'état de situation actuel du déroulement du programme : portrait des familles, description des activités, participation des parents et élèves, processus et cheminement des mères, appréciation des parents de leur cheminement et apprentissage, processus entre les partenaires.

3.1.1 LE PORTRAIT DES FAMILLES

Le projet visait rejoindre 15 élèves et leurs parents au départ. Dix familles ont été recrutées et 9 participent toujours. Voici les principales caractéristiques des familles. Les parents participants sont tous des mères bien que le programme s'adressait aussi aux pères.

FAITS SAILLANTS

- Les deux tiers des mères n'ont **pas de secondaire complété**
- Près de la moitié ont **moins de trente ans**
- Les neuf mères ont au total **26 enfants** dont **12 ont entre 6 et 11 ans** et **10 enfants ont 5 ans et moins**, 19 de ces enfants sont de sexe masculin.
- **Plus que la moitié des mères sont cheffes de famille (monoparentales)**
- Elles sont toutes des revenus provenant de **l'aide sociale**.
- La moitié des familles habitent le district Marie-de-l'Incarnation et l'autre moitié des familles habitent d'autres secteurs de la Commission scolaire Chemin du Roy.

TABLEAU SYNTHÈSE / PORTRAIT DES FAMILLES.

	Quartier	Âge mère	Scolarité mère	Statut familial	Source revenu	Nombre enfants/âge	Commentaires
Famille 1	Ste-Cécile	26	Sec 3	Monoparentale	Aide sociale (-10 000 \$)	7 ans (F) 4 ans (M)	
Famille 2	Notre-Dame	27	Sec 3	Vit avec parents	Aide sociale (15-20 000 \$)	8 ans (M) 7 ans (M) 4 ans (M)	
Famille 3	Des Cyprès Jean-Nicolet	44	Sec 2	Monoparentale	Aide sociale (10 -15 000 \$)	25ans(M) 16ans(M) 12an(M) 6 ans (F) 4 ans (M)	Comité de parent à COMSEP
Famille 4	Rue Savard Jean-Nicolet	32	0	Traditionnelle	Aide sociale 10-15 000\$	11ans(M) 7 ans (M) 4 ans (F) 1 an (F)	Mère immigrante N'a pas été à l'école dans son pays d'origine
Famille 5	Notre Dame	24	Sec 4	Monoparentale	Aide sociale et pension alim. 10-15 000\$	7 ans (F)	
Famille 6	Rue Brunet Secteur Cap Premiers quartiers	28	Sec 5	Traditionnelle	Conjoint 10-15000	8 ans (M) 6 ans (M) 5 ans (M)	Femme immigrante
Famille 7	Ste Cécile	38	Sec 5	Monoparentale	Aide sociale - 10 000	19ans(M) 7ans (F)	Femme immigrante
Famille 8	St-François Assise	28	Sec 4	Monoparentale	Aide sociale 10-15000	8 ans (M) 5 ans (F) 2 ans(M)	
Famille 9	Ch. des sources Cap ???	31	Sec 5	Monoparentale	Aide sociale 10-15000	7 ans(M) 5 ans(M) 2 ans(M)	Comité parent

3.1.2 LA PROGRAMME D' ACTIVITÉS POUR LES MÈRES ET LEURS ENFANTS

Cette partie présente la description du programme d'activités pour les mères et les enfants. Nous rappelons qu'il s'agit pour les mères d'un programme de groupe avec un accompagnement individuel. Chacune des mères ayant ses propres motivations et objectifs pour elles et leurs enfants, l'objectif global étant la réussite scolaire de leurs enfants. Le programme des mères est dispensé majoritairement par les intervenants de COMSEP dans les locaux de l'organisme avec une intégration aux activités scolaires de leurs enfants.

Les enfants quant à eux sont inscrits à un programme régulier de la Commission scolaire au premier cycle du niveau primaire. La particularité du programme réside dans le ratio d'élèves dans la classe et par la présence hebdomadaire des parents qui participent conjointement avec leurs enfants à des activités en classe. La classe des élèves a été aménagée de manière à recevoir les parents.

LE PROGRAMME D'ACTIVITÉS DES MÈRES / 21 HEURES SEMAINES DE PARTICIPATION		
Français, calcul, informatique, conscientisation – (Activités parents seulement)	3 ½ journées semaine	COMSEP
Activités de cuisines collectives (Activités parents seulement)	3 ½ journées par mois	CUISINES COLLECTIVE
Activités compétences parentales (Activités parents seulement) *	½ journée semaine	COMSEP
Atelier d'aide à l'éducation scolaire (Activités parents seulement) **	1 fois semaine	COMSEP
Aide aux devoirs et leçons – (Activités parents et enfants)	2 fois semaine	COMSEP
Activités en classe à l'école (Parents – enfants)	½ journée semaine	École St-Paul

LE PROGRAMME DES ENFANTS À L'ÉCOLE

- Suivre le **programme régulier du premier cycle de niveau primaire** à l'école St-Paul situé dans le quartier Ste-Cécile près de COMSEP;
- Classe de 15 enfants maximum
- **½ journée d'activité parents-enfants** dans la classe.
- Les activités sont préparées par l'enseignante en collaboration avec les parents pour certaines activités. Lors des activités parents-enfants, des personnes ressources peuvent venir en appui à l'enseignante : stagiaires, spécialistes, bénévoles de COMSEP*
- Le local est aménagé pour recevoir les parents

3.1.3 LA PARTICIPATION DES MÈRES ET ENFANTS

- La fiche de suivi de participation des mères indique une **fréquence de participation moyenne de 60 %** à l'ensemble des activités.
- Chaque mère a participé à au moins une ou plusieurs activités chaque semaine.
- Nous jugeons la **participation satisfaisante** en raison des multiples facteurs qui affectent le degré de participation des mères.
- Les **motifs d'absentéisme** des mères sont étroitement liés à leurs conditions sociales: Les rendez-vous pour les enfants – maladie, la maladie et la santé des mères, les problèmes familiaux et personnels (violence, séparation, harcèlement), la charge familiale des mères monoparentales et la responsabilité des autres enfants; l'organisation déficiente chez certaines mères en raison de problématique importante (toxicomanie), les codes culturels différents qui exigent des délais d'adaptation.
- La participation des mères en classe (fréquence) est inégale. Plusieurs facteurs en sont la cause : problèmes familiaux, santé, désorganisation. Elles ont besoin d'accompagnement.

Concernant la participation des enfants, de manière générale, elle est assidue. Les élèves sont ponctuels car ils prennent l'autobus. Leur absence ou retard sont généralement causés par la maladie ou sont liés à des problèmes d'organisation familiale. Par exemple, une jeune fille n'est plus arrivée en retard dès lors qu'elle a déménagé près de l'école et qu'elle pouvait y venir à pied par elle-même.

3.1.4 LE CHEMINEMENT DES MÈRES

La fiche de suivi de cheminement de participation des mères donnent des informations sur les éléments suivants : la motivation et les objectifs des mères, les problématiques spécifiques des mères, l'évolution de leur cheminement tout au long du projet.

FAITS SAILLANTS

- La motivation des mères a été au rendez-vous dès le départ du projet et se poursuit en dépit des nombreux problèmes auxquels elles sont confrontées et qui affectent parfois leur motivation, leur engagement ou l'intensité de leur implication. Les mères sont toujours là.
- La phase de démarrage a nécessité une importante étape d'organisation et de réorganisation de vie familiale: services de garde, transport adapté des enfants, logistique d'horaires entre tous les niveaux d'activités à l'école et à COMSEP, une adaptation importante de gestion de leur temps.
- Les mères cheminent bien et progressivement pour la plupart. Elles collaborent bien aux activités parents-enfants, elles s'engagent en majorité dans l'intégration des apprentissages et du transfert de ces apprentissages à la maison.
- Les mères développent tout au long du projet un réseau d'entraide. Le groupe se tisse tranquillement. Le cheminement du groupe a aussi été une étape d'adaptation entre les mères issues des communautés culturelles et les autres. La langue est une barrière de communication et affecte parfois la dynamique du groupe. Les mères doivent apprendre à vivre ensemble. Plus le projet avance, plus les mères voient positivement la mixité de leur groupe. Nous pouvons dire que la dynamique entre les mères est bonne et s'accroît.
- L'hétérogénéité du groupe oblige d'avoir recours à des stratégies d'animation et pédagogiques différentes en renforçant le travail d'équipe.
- Les mères ont apprivoisé graduellement leur relation à l'école. Leur expérience en classe est vécue positivement et les mères vivent une fierté d'aller faire des activités avec leurs enfants. Les relations sont bonnes et se déroulent dans un climat de confiance. Elles participent de plus en plus en classe et profitent pleinement des suivis réguliers auxquels elles ont accès avec l'enseignante.
- Nous observons un transfert des connaissances entre parents et enfants en regard des acquis faits en classe.

Leur motivation

L'analyse des fiches indiquent que les mères étaient en général très motivées au départ du projet. Leur motivation est très variée.

- être plus présente auprès de leurs enfants,
- favoriser la réussite scolaire de leurs enfants,
- apprendre à mieux les aider et soutenir
- se mettre en mouvement, renforcer son réseau, apprendre à s'organiser
- gagner de l'estime de soi et renforcer ses compétences parentales
- avoir du support, de l'encouragement, de l'encadrement
- apprendre le français et s'intégrer dans la société d'accueil, favoriser l'intégration de leurs enfants

Leurs objectifs

Les mères se sont donné des objectifs en lien avec leur participation au programme :

- se donner des objectifs de compétence par des petits projets concrets
- amener son enfant à aimer l'école
- permettre à son enfant de réussir son année scolaire
- éviter un second échec à son enfant
- sortir de l'aide sociale
- apprendre le français rapidement
- apprendre à mieux s'organiser
- réussite scolaire et intégration de son enfant

Bien que les mères aient des motivations personnelles différentes, elles se sont fixées des objectifs en fonction des besoins de leurs enfants. La réussite scolaire de leurs enfants les préoccupe. Elles connaissent leurs limites et sont conscientes qu'elles ont besoin d'aide pour les dépasser et atteindre leurs objectifs. Certaines mères craignent que leur enfant vive les mêmes échecs scolaires que leurs enfants précédents.

Les problématiques qu'elles vivent

Les mères ont des obstacles à leur cheminement et leur participation. Elles en sont conscientes. Ces problématiques sont inhérentes à leur condition de vie: pauvreté, analphabétisme, charge familiale lourde, absence de soutien surtout pour les mères monoparentales, problématiques personnelles et familiales (toxicomanie, violence) qui affectent et désorganisent le quotidien, conflits familiaux parent-enfant, intégration culturelle. Par ailleurs, certains enfants ont des difficultés d'apprentissage ou des comportements difficiles. Pour les mères qui sont déjà fragilisées, ces dimensions s'ajoutent.

L'évolution de leur cheminement de la participation au programme

Le cheminement des mères se passe plutôt bien. De leur grande motivation au départ, les mères ont connu des hauts et des bas. Leur intérêt a été en dent de scie pour utiliser l'expression des animatrices surtout vers la fin du mois de novembre et durant le mois de décembre. Les mères manifestaient de la fatigue suite aux efforts d'adaptation qu'a exigé

le démarrage du projet en termes d'organisation et de réorganisation de temps de gestion des horaires. Cela a été particulièrement difficile pour les mères ayant plusieurs enfants dans des écoles différentes ou à la maison. L'organisation des services de garde, le transport, la gestion des horaires de l'école et celle de COMSEP, l'intensité du programme leur a demandé du courage et de l'énergie. Les intervenants tant du milieu scolaire que de COMSEP témoignent de leurs efforts. Toutefois depuis le retour des fêtes, les mères sont en grande forme, motivées et engagées. Selon le rapport de l'école, lorsque les parents participent aux activités, c'est un moment important pour les enfants. La collaboration des parents est bonne. Les mamans présentes fournissent des efforts pour collaborer avec l'enseignante. Celle-ci considère toutefois que la non-participation de certaines mères affecte l'organisation des activités en classe sans compter que cela a un impact négatif chez leurs enfants qui se sentent marginalisés par rapport aux autres enfants. Comme le groupe est petit lorsque des mères ne participent pas, cela a un impact certain. Des solutions sont mises de l'avant pour régler cette problématique. Selon l'enseignante, les mères s'intéressent aux apprentissages de leurs enfants et sont de plus en plus sensibilisées.

3.1.5 LE CHEMINEMENT DES ENFANTS

FAITS SAILLANTS

- Les enfants ont un bon cheminement. Pour la plupart, leur cheminement académique va bien et de mieux en mieux.
- Certains élèves présentent des difficultés. Un redressement est mis en œuvre avec la collaboration des intervenants de COMSEP qui font un accompagnement plus soutenu avec les mères et les enfants en difficulté. C'est le cas de trois familles précisément.
- Le ratio du groupe facilite le temps consacré à chacun des élèves et surtout aux élèves en difficulté.
- Les enfants apprécient les journées où les mères sont présentes. Ils sont fiers de leur participation et aiment leur montrer ce qu'ils sont capables de faire et ce qu'ils apprennent. Ils sont fiers que leurs mères s'intéressent à leurs apprentissages.
- Leur rapport à l'école et leur perception de l'école s'améliorent.
- Leurs comportements s'améliorent. Nous observons des comportements parfois plus difficiles avec leurs mères pour certains enfants. Certains enfants ont la propension à se désorganiser rapidement.
- L'enseignante observe des comportements plus difficiles chez certains enfants en dehors de la classe comme par exemple à la cours de récréation.
- Certains enfants qui avaient doublé leur année scolaire l'an passé améliorent grandement leur rapport à l'école et leur rendement. Les élèves sont pour la majorité en voie de réussite scolaire.

3.1.6 L'APPRECIATION DES MÈRES

L'appréciation des parents est mesurée par un questionnaire de satisfaction et une entrevue de groupe. Sept mères sur neuf ont répondu aux questionnaires comprenant neuf questions dont 5 en choix de réponse et 4 questions ouvertes. 5 mères étaient à l'entrevue.

FAIT SAILLANTS

- En termes d'appréciation générale les mères se disent très satisfaites et satisfaites.
- Elles affirment une grande satisfaction face à l'ensemble des activités et des intervenants de COMSEP et de l'école.
- Les activités en classe, les ateliers de devoirs et leçons, les activités de compétences parentales et celles des cuisines collectives sont les plus appréciées.
- Faire des choses avec son enfant, rencontrer des parents, vivre un sentiment de fierté et avoir accès à des ressources sont les raisons les plus fréquemment énoncées comme source de satisfaction.
- L'accompagnement ressort comme une source importante de satisfaction et d'appréciation générale.
- Les mères ont identifié les effets les plus précieux pour elles de leur participation : comprendre les devoirs, apprendre à se faire confiance, prendre sa place, résoudre des problèmes, le soutien apporter à son enfant, le fait que son enfant aime maintenant l'école.
- De manière générale les mères affirment être maintenant capable de : aider son enfant à faire ses devoirs à la maison, lire et comprendre les informations reçues de l'école, comprendre ce que son enfant apprend à l'école, mettre des règles de fonctionnement à son enfant, se faire respecter par son enfant à la maison, mettre en pratique à la maison les apprentissages des activités de compétences parentales, s'affirmer un peu plus comme mère, utiliser les ressources nouvelles, demander de l'aide lorsque le besoin se manifeste.
- Toutefois, pour trois mères, certains apprentissages sont plus difficiles à se développer : se faire respecter à la maison, s'affirmer comme mère, mettre en pratique à la maison les apprentissages des activités de compétences parentales, utiliser les ressources, aider son enfant à faire ses devoirs et lire et comprendre les informations reçues de l'école.

3.1.7 Le point de vue des mères sur le projet

Il s'agit du point de vue tiré de l'entrevue de groupe avec les mères

FAIT SAILLANTS DE LA DISCUSSION

- Les mères se disent chanceuses de participer à ce projet ainsi que leurs enfants.
- Elles aiment « *passer du temps avec mon enfant et travailler avec lui* »
- Elles disent « *apprendre des trucs pour m'aider à l'école et apprendre sur le développement de mon enfant dès la première année au lieu de le savoir un coup grandit, ça permet de travailler la discipline* ».
- Elles comprennent mieux « *l'importance de la lecture aux enfants* »
- Elles apprécient que le projet soit axé sur la réussite scolaire de leurs enfants et elles affirment : « *nos enfants sont fières de nous, ça se voit lorsqu'on arrive dans la classe, ils nous cherchent* ». Les mères sont aussi fières de leur participation et de « *pouvoir développer des liens avec les autres mères, avoir des amis, sortir de chez-nous* »
- En classe, elles aiment faire des activités avec l'enseignante. Elles disent pouvoir prendre de la place et se disent chanceuses d'avoir cette enseignante : « *une perle rare, elle s'occupe de nous un par un et de nos enfants* ».
- Les mères immigrantes disent avoir beaucoup d'occasions de parler en français.
- Les mères se sentent respectées et apprécient que l'enseignante ait à cœur leurs enfants. Il en est de même pour COMSEP qui a à cœur les enfants et la famille.
- Les mères affirment qu'elles sont à l'aise de parler de leurs problèmes à COMSEP et qu'il y « *toujours une solution pour tous nos problèmes. Notre vie est plus facile* ». Les mères apprécient la qualité des animateurs qui s'occupent d'eux à COMSEP : « *ils sont gentils, nous aiment, font attention à nous et nos enfants, ils trouvent toujours un moyen pour nous aider* »
- Les mères apprécient les services de garde gratuits, le taxi écolier : « *On n'aurait pas les moyens de se payer ça et on ne pourrait pas être dans le projet sans ça* »
- Elles espèrent que leurs enfants pourra poursuivre le programme « *ça devrait continuer jusqu'à la fin du primaire. on serait sur qu'ils réussiraient* »
- Elles appréhendent la fin du projet qui sera pour elles et leurs enfants: « *un casse tête dans ma vie; changer les enfants d'école, plus de service de garde, changer mon horaire et mon enfant qui va se remettre à ne pas aimer l'école* ».
- Certaines mères disent que le fait qu'un de leur enfant participe au programme « *aide les autres aussi, qui vont mieux à l'école* ». « *Mon enfant est plus heureux à l'école* »
- Elles apprécient avoir accès à des ressources plus facilement « *avant, on ne savait rien avant la fin de l'année. Là on peut poser les questions tout de suite, direct à la maitresse d'école et mon enfant a l'aide qu'il faut tout de suite* »

3.1.8 Le point de vue des intervenantes et intervenants sur le projet

Il s'agit du point de vue tiré de l'entrevue de groupe et des entrevues individuelles auprès des intervenants et gestionnaires.

FAITS SAILLANTS DE LA DISCUSSION

- Pour les intervenants, le projet se construit de jour en jour. Les 4 premiers mois ont été marqués par une nécessaire adaptation entre tous les niveaux d'intervention et entre les cultures organisationnelles des partenaires.
- Selon les intervenants, l'organisation familiale a mobilisé la phase de démarrage: gestion des autres enfants, services de garde, transport adapté, gestion des horaires. Une fois les problèmes placés, les intervenants ont pu se concentrer davantage sur le programme, les apprentissages, les interventions.
- Selon les intervenants, le projet est exigeant pour les mères. Elles doivent composer avec deux établissements scolaires, l'école St-Paul pour l'enfant qui participe au programme et un autre établissement pour leurs autres enfants. Elles sont de nombreux déplacements à faire et doivent s'adapter à plusieurs éléments dont l'intensité du programme et le niveau d'engagement. Le fait qu'elles soient encore toutes là confirment l'importance du projet pour elles.
- L'hétérogénéité du groupe a complexifié le projet. La présence des mères immigrantes n'était pas prévue au départ. La langue étant le principal obstacle et le facteur qui complexifie la démarche pédagogique. Selon les intervenants, il serait nécessaire d'amorcer une réflexion sur la mixité culturelle.
- Selon les intervenants, la phase de recrutement nécessite d'être revue et réorganisée de manière à favoriser une plus grande homogénéité du groupe. Il faut prévoir plus de temps pour le recrutement. Faciliter une plus grande collaboration des partenaires et des écoles. Réfléchir au territoire couvert par ce projet.
- L'accompagnement de ce projet est complexe car il nécessite de développer chez les parents de nouvelles habitudes de vie, d'intégrer des apprentissages qu'il faut transférer rapidement pour atteindre l'objectif de la réussite scolaire de leur enfant. Cela implique de travailler sur plusieurs dimensions à la fois.
- Tous les intervenants rencontrés sont unanimes à dire que ce projet est fort intéressant pour les parents, pour les enfants, pour l'école et pour COMSEP. Le rapprochement famille-école-communauté est concret et ses effets et retombées directement observables : le rapport à l'école des parents et enfants a changé positivement, l'école entame une réflexion sur son rapport à la famille et ses modes de communication avec la famille, COMSEP souhaite renforcer ses interventions en décrochage scolaire. Ce ne sont là que quelques exemples des retombées positives du projet.

3.1.9 FORCES ET FAIBLESSE DU PROJET

Ces éléments sont tirés des entrevues de groupes et individuelles auprès des intervenants et parents.

FAITS SAILLANTS

POINTS FORTS

- Le partenariat École St-Paul- COMSEP, l'ouverture de la directrice
- La qualité de l'enseignante à l'école, son ouverture à ouvrir sa classe, sa collaboration avec COMSEP, son ouverture aux familles, sa sensibilité aux problématiques familiales
- L'accompagnement fourni par COMSEP aux familles tout au long du projet et la connaissance de la dynamique de pauvreté des familles de COMSEP
- Le ratio enseignante-élève.
- La participation des mères en classe- la participation volontaire au projet
- La combinaison et la complémentarité des activités du programme qui tout en étant axées sur la réussite scolaire des enfants et le développement des compétences parentales permet aussi de considérer les autres besoins des familles : approche globale du projet.
- Le filet de sécurité autour des parents et les mesures facilitant leur disposition : allocation de participation, taxi école, service de garde.
- La collaboration de certains partenaires dont le CPE Cheval Sautoir.

POINTS FAIBLES

- L'organisation du recrutement et la logistique du transport scolaire.
- L'éparpillement des enfants dans différentes écoles –difficile pour les familles et l'organisation du projet.
- L'expertise des partenaires qui gravitent autour du projet n'a pas été suffisamment mise à contribution.
- En considération du ratio d'élèves en classe, l'absentéisme des mères peut avoir des impacts négatifs chez leurs enfants.
- La cohésion et la cohérence des règles de fonctionnement entre les partenaires doivent être révisées.
- L'appropriation par les partenaires et intervenants des approches d'intervention aux deux milieux- le développement d'une approche commune pourrait être envisagé.
- Les mécanismes de suivis entre les partenaires et les intervenants doivent être renforcés.
- Un meilleur arrimage entre les outils de suivis et mesures de résultats et de rendement des partenaires.

4. RECOMMANDATIONS PROVISOIRES

En considération des éléments qui se dégagent de l'évaluation, de l'évolution du projet et des retombées positives identifiées les partenaires, intervenants et les parents, nous soumettons pour les fins de ce rapport provisoire les recommandations suivantes :

- Considérer la continuité du projet sur les options suivantes :
 - Continuité pour la cohorte actuelle qui sera en deuxième année du primaire en complétant le groupe à 15 élèves.
 - Ouvrir une nouvelle classe de premier cycle de niveau primaire.
- Améliorer le mécanisme de recrutement du projet :
 - Débuter le processus dès la période d'inscription scolaire
 - Mettre les partenaires du réseau santé et services sociaux à contribution
 - Impliquer davantage les écoles du territoire
 - Développer un outillage pertinent
 - Redéfinir ou réfléchir au territoire concerné par le projet pour faciliter la logistique du transport
- Renforcer les mécanismes de suivis auprès des partenaires : École St-Paul et COMSEP
- Renforcer la cohésion entre les différentes dimensions et composantes du programme aux différents niveaux d'intervention : règles de fonctionnement, approches, objectifs et résultats.
- Renforcer la participation et la contribution des ressources des partenaires en périphérie du projet (CSSS, Centre jeunesse, etc.). Ces partenaires pourraient notamment jouer un rôle dans le programme d'activités de compétences parentales ainsi qu'au niveau d'une offre de formation pour les intervenants et partenaires du projet
- Maintenir l'allocation de participation pour les mères et en améliorer les lacunes
- Maintenir les services de garde gratuits

5. CONCLUSION

En conclusion de ce rapport, nous souhaitons partager notre point de vue sur le processus d'évaluation. Celui-ci s'est bien déroulé et la collaboration des intervenantes et des intervenants ainsi que des gestionnaires a été précieuse.

Considérant que le projet en expérience pilote et que bien que l'évaluation était prévue, les partenaires ont pu consacrer peu de temps à la préparation de l'évaluation et au suivi des outils. Les autres dimensions du projet comme la phase de recrutement, le démarrage et l'accompagnement des familles ont mobilisé les acteurs. Ceux-ci mettant toute l'énergie afin de mettre en place toutes les conditions de réussite pour les mères et leurs enfants. L'évaluation aurait gagné à être préparée avant le début du projet. Toutefois, nous considérons que les informations saisies sont pertinentes et suffisantes pour en qualifier le déroulement et le processus. Nous avons abordé que brièvement les effets et l'impact du programme chez les familles. Ce volet fera davantage l'objet de l'évaluation finale ce qui nous apparaît d'autant plus pertinent que les familles auront complété une première année.

Nous sommes par conséquent satisfaits du processus d'évaluation considérant les délais dans lequel il s'est déroulé.

Nous remercions encore une fois la collaboration de tous les partenaires et intervenants. Nous remercions de même la collaboration des mères qui ont bien voulu partager leur point de vue sur le projet et leur cheminement.

Nous soulignons la qualité de ce projet, son caractère novateur, la concertation qu'il nécessite et la volonté des acteurs de travailler ouvertement dans un réel partenariat. Nous soulignons la qualité des intervenants dans ce projet, leur ouverture et leur compréhension des réalités des familles. Nous considérons que la qualité des intervenants est un élément clé de la réussite du projet.

Finalement, nous saluons l'ouverture de la Commission scolaire à ce projet novateur ainsi que l'ouverture de l'école à la communauté et aux pratiques communautaires.